

ADU

fnaut
TRANSPORTS - CONSULTING - ENVIRONNEMENT



Alerte au CDG express

Pourquoi ce projet impacterait-il notre ligne ?

Le CDG express (Charles-de-Gaulle express permettra de relier la gare de l'Est à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle , avec **une fréquence d'un train toutes les 15 minutes** de 5h00 à 0h00 (365 jours par an).

Le projet prévoit

- l'utilisation des voies TGV Est,
- **Transilien P et K,**
- **TER Paris-Laon et Fret**
- La **construction de 3 voies de garage** de nuit à Mitry-Claye pour le RER B **afin de dégager de la place pour le CDG express**

Avis de la cour des comptes :

Elle reste critique quant à « La performance médiocre de nombreuses lignes » dont la B.

Elle regrette « qu'elles n'aient pas atteint depuis 2010 l'objectif contractuel de 94 % de voyageurs arrivés avec moins de 5 minutes de retard à destination »;

De plus, 40 % des voies et 30 % des aiguillages ont plus de 30 ans alors que les voies et les aiguillages doivent être régénérés au bout de 25 ans.

Concernant l'arrêt « Charles de Gaulle », l'arrivée du CDG express aura pour conséquence, entre 21h30 et 22h30, de limiter à la gare CDG 1 quatre dessertes sur 8 du RER B en cas d'indisponibilité des voies directes sur lesquelles circulent le CDG express, les offres du RER B, du CDG express, du TER Paris-Laon et de la ligne K seront adaptées pour partager les voies RER pendant la durée de la perturbation.

Enigme :

Sachant que le CDG express, train prioritaire, circulera 365 jours par an de 5h00 à 0h00 sur notre ligne, à quelle fréquence pourront circuler sur notre ligne :

- le RER B en cas de circulation perturbée ?
- La ligne K (Paris-Crépy-en-Valois) ?
- Le TER Paris-Laon ?
- Les rames de fret ?

Ce projet ne répond pas à l'attente des usagers de la ligne K et du TER qui réclament des trains à l'heure et non des dysfonctionnements supplémentaires.

De plus, le pass navigo, utilisé par les usagers domicile/travail ne sera pas accepté sur le CDG express dont le tarif sera de 24 euros un aller.